

Personnels et bâtiments de la marine du Roi

Desroches au ministre, le 4 juillet 1769

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/24, f°161

Au Port Louis l'Isle de France le 4 juillet 1769

Monseigneur,

J'ai reçu les ordres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser par votre lettre du 12 août, et les cinq copies qui y étaient jointes, lesquelles rappellent :

1° L'instruction adressée à M. Dumas et à M. Poivre en date du 30 novembre 1766, concernant les officiers de la Marine passés à l'Isle de France. Je m'y conformerai en tous points, comme vous me l'ordonnez.

2° Le règlement du 6 octobre 1766 relatif aux officiers de la Marine à qui il a été permis de s'embarquer sur les vaisseaux de la Compagnie. C'est une affaire terminée au gré des ordres ultérieurs que vous m'avez donné, comme vous le verrez, Monseigneur, dans les comptes que j'aurai l'honneur de vous rendre relativement au *Sphinx*.

3° L'instruction du 30 novembre 1766 remise à M. Poivre au sujet des équipages des différents bâtiments envoyés à l'Isle de France.

Dès le moment de mon arrivée, j'ai suivi avec vivacité cet objet important. J'y travaille chaque jour et sans relâche. Je suis à cet égard loin de mes désirs et de mes espérances, parce que j'ai trouvé bien des bâtiments à la mer et par conséquent bien des matelots hors de ma portée. J'espère que leur retour me facilitera l'exécution de ce que vous me prescrivez.

Aucune considération ne m'a fait relâcher des points qu'elle renferme. En particulier j'ai résisté avec peine aux sollicitations de M. de Clouard, lieutenant de vaisseau ; mais il est indiqué dans cette lettre et je le ferai repasser comme les autres sur *le Sphinx*.

Quant à M. de Cheffontaines, aussi lieutenant de vaisseau, son armement, (il commandait *l'Ambulante* à mon arrivée) étant trop avancé et sa mission trop importante pour que j'aie osé y toucher ; mais je compte qu'il sera revenu de Madagascar avant le départ de M. Hector, aussi rien n'aura périclité.

J'attends également le retour de M. de Trémigon pour me conformer en ce qui le concerne à vos ordres.

Je ne peux que vous annoncer les mêmes dispositions par rapport à M. de Grenier.

5° L'état des officiers et gardes de la Marine embarqués sur les divers bâtiments qui ont été envoyés pour cette colonie.

La liste ci-jointe en marge de cet article¹ vous marquera mieux et plus nettement que ne ferait un long détail à quoi ils sont réduits.

Dans la même lettre, Monseigneur, vous me rappelez la lettre à M. Poivre citée plus haut (4°) et vous me marquez, relativement à cette lettre, ce que je dois observer par rapport à la flûte *la*

¹ Nous ne transcrivons pas cette liste située en marge gauche du manuscrit.

Normande et la corvette *l'Heure du Berger*. Vous verrez par la liste ci-à côté ce qui reste à faire par rapport à ces deux bâtiments. Je m'y conformerai exactement à leur retour ; je les attends d'un moment à l'autre.

Je conserverai comme vous me l'ordonnez cinq officiers employés sur le bâtiment qui doit amener ici M. d'Arros. Je réglerai vis-à-vis de cet officier ce qui concerne M. de Tromelin. Je crois bien important de conserver celui-ci pour une besogne sur laquelle il a pris bien des connaissances propres à seconder M. d'Arros dans ses travaux et à les abréger.

M. de Clugny est prévenu des ordres que vous m'avez donnés à son sujet, et s'il réussit dans son entreprise à Madagascar, il aura rendu à cette colonie un service de la dernière importance. Il est le seul capable d'en venir à bout, ainsi le bien de la chose est aussi intéressé que lui-même à ce que je le retienne ici, comme vous me l'ordonnez.

Je garde également le Sr Etcheveri [Etcheverry / Etchevery] et le Sr La Fontaine, et tous deux me seront très utiles ici. Le premier dans le service journalier de la colonie, et le second dans des opérations plus étendues. Je ne connais ni l'un ni l'autre, mais leur conduite depuis qu'ils sont dans ces mers, et les comptes avantageux que l'on m'en a rendu, me donnent très bonne opinion d'eux.

Je sens bien vivement, Monseigneur, la conséquence d'user de la plus grande économie dans nos armements. Je n'ai pu remédier encore à cet objet essentiel, mais rien ne me fera écarter à l'avenir de vos vues et de vos ordres à ce sujet.

Le plus fort bâtiment que j'aie ici n'a pas besoin de plus que quatre officiers, y compris le commandant ; dans les plus petits, il n'en faut que deux, ce sera à prendre ou à laisser mais il faudra en passer par là.

Tous les enseignes et gardes de la Marine qui ont été embarqués sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, sont rentrés ici, et la plupart repassés en Europe. Il ne me reste plus que M. de Chateauneuf et de Bois Berchelot, enseignes, et de Chapuis, garde-marine que j'attends incessamment, et le Sr Clonard, garde de la Marine, arrivé depuis peu de jours sur *le Laverdy*.

A l'égard de ce dernier, je me concerterai avec son oncle sur le parti qu'il juge convenable de prendre par rapport à ce jeune homme, vu que lui-même repasse sur *le Sphinx*. J'ai lieu de croire MM. de Marigny et de Rochegude repassés en Europe sur le vaisseau *l'Actionnaire*.

Je destinerai à faire de pareils voyages aux côtes d'Asie ceux qui le désireront, conformément à vos ordres, pourvu que je trouve en eux des dispositions qui me donnent lieu d'espérer que leurs courses puissent être utiles au bien du service.

J'ai déjà eu l'honneur de vous parler, Monseigneur, des gens de mer qui composent les équipages des bâtiments du Roi expédiés pour l'Isle de France (3°), je sens toute l'importance de cet article, je ne l'ai pas perdu de vue un moment depuis mon arrivée, je m'en occupe sans cesse, et je ne me relâcherai point là-dessus.

J'ai étudié tous les moyens de gagner les lascars ; je les ai mis en pratique ; je compte sur le peu que j'ai ici de ces gens-là pour m'en ramener beaucoup. Je compte beaucoup sur les négociations du Sr Amat qui part incessamment pour Pondichéry, et enfin je me flatte que M. Law de son côté favorisera mes efforts et mes vues que je lui ai communiquées par la première occasion, et la seule qui se soit présenté jusqu'ici.

Nous agissons sur ces objets comme en tous, dans le plus grand concert, M. Poivre et moi.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Ch. Desroches

P. S. J'ignorais lorsque j'ai écrit ma lettre que les Srs Marguery et de Cappon, embarqués en qualité de volontaire sur la flûte *la Normande* eussent été faits garde-marine. Je les fais repasser sur le vaisseau *le Sphinx*.

M. le Ch. de Beauvau, aussi embarqué en qualité de volontaire sur cette flûte, désire repasser sur le vaisseau de M. Hector², et je l'y fais embarquer à l'arrivée de Madagascar de la flûte *la Normande*.

* * *

² M. Hector (Comte Charles Jean de) commande le vaisseau du roi *le Sphinx* sur lequel Desroches est arrivé à l'Isle de France le 6 juin 1769.